

Apprendre à lire l'alsacien (avec l'allemand)

Une position pédagogique originale du professeur Emile Storck

Quelle place, quel statut pour l'un et pour l'autre ? On ne finit pas en Alsace, depuis des décennies, de se disputer et de se diviser sur cette question. Les positions varient évidemment avec les situations.

Emile Storck dans les années 1950 : « ... *Quelqu'un a regretté que dans les villes et les villages industriels, les enfants parlaient seulement français entre eux. J'aurais pu lui répondre : Ne craignez rien. S'ils ne savent pas l'alsacien, ils l'apprendront bien à l'atelier ou ailleurs.*

Car le peuple alsacien parle encore son dialecte. Ce qu'il ne sait pas, c'est le lire et l'écrire. Et pourtant, ce serait facile de le lui enseigner. Mais pour cela, un concours est indispensable, celui de l'école. Une heure par semaine, pendant ou après la classe, suffirait largement.

L'enseignement de cette lecture à l'école aurait encore un autre effet. Il enlèverait aux enfants le complexe d'infériorité qu'ils éprouvent en parlant alsacien. il les mettrait aussi en garde contre le charabia que l'on entend parfois. Ce charabia existait déjà avant 1914. Pour s'en moquer, on disait déjà dans ma jeunesse : voulez-vous Weckeles oder autre Brot ? Et une dame de nos voisins disait à son fils Pierre : Va, Pierrele, cherche le Dallerle... »

En donnant au dialecte alsacien parlé la stature d'une langue écrite et en le distinguant du français, les enfants seraient rendus attentifs aux particularités de l'un et de l'autre. Ainsi, le français profiterait de l'enseignement du dialecte autant que le dialecte lui-même. »

Commentaire : Cette pédagogie n'est plus possible aujourd'hui, c'est clair. La langue maternelle des enfants étant pratiquement le français, et un enseignement éventuel du dialecte étant devenu inséparable d'un enseignement de l'allemand. Et non plus, comme c'était encore envisageable jusqu'au commencement des années 1960 (voir la méthode Holderith), l'apprentissage de l'allemand en aval pour commencer de la connaissance « naturelle » de l'alsacien, mais inversement : un apprentissage de l'alsacien (oral et écrit) en aval de l'apprentissage de l'allemand et partiellement concomitant.

Ce qui est toutefois remarquable dans les réflexions ici improvisées d'Emile Storck, c'est qu'il met l'accent sur un apprentissage de la lecture et donc de l'écriture de l'alsacien, c'est-à-dire d'un dialecte (Mundart) dont on ne considère généralement que la pratique orale (sans règles, sans grammaire). N'est-il pas le premier à avoir pensé ainsi à une manière de sauvegarder – et de cultiver – l'alsacien à l'école ? Jusque-là la transmission de l'alsacien se faisait au sein des familles à même la vie quotidienne et n'avait pas besoin d'un secours ou d'un soutien scolaire.

Note bibliographique :

Le texte d'Emile Storck, cité ici, est tiré d'un billet (format un ¼ de page format A4) qui était agrafé à un texte en allemand sur 8 feuillets, intitulé *Zur Frage der elsässischen Mundart*. Phrase d'introduction: « Das Verhältnis des elsässischen Dialekts zur deutschen Schriftsprache ist heute mehr denn je umstritten. » C'est toujours le cas, soixante ans après.